

LETTRE D'INFORMATIONS - ETE 2016



Philippe NICOLAS
Directeur de la DIRECCTE
Auvergne - Rhône-Alpes

Nous avons rencontré le Directeur de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes, membre du Comité de pilotage du Handi-Pacte.

Handi-Pacte : Quelle est la situation de l'emploi en général et celle des personnes en situation de handicap sur la Grande Région ?

Philippe NICOLAS : *"Malgré une augmentation de la demande d'emploi sur un an à fin avril (+ 1,6 %), hausse plus marquée que celle observée à l'échelle nationale (+ 1,1 %), la région enregistre depuis trois mois consécutifs une diminution de cette demande (- 1,1 %). Cette tendance constitue un signe très encourageant, même si la baisse demeure encore timide et le niveau de chômage dans tous les cas trop élevé pour nos concitoyens connaissant cette situation [...]"*

Pour lire la suite, cliquez [ici](#).

MODIFICATION DU DECRET RELATIF AU FIPHFP

Le décret relatif au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) date du 3 mai 2006. Il vient d'être **amendé par le décret du 10 juin 2016 qui est entré en vigueur au lendemain de sa publication** (hormis la modification de l'article 6 qui ne sera en vigueur que le 1er janvier 2017).

Les principales modifications des articles du décret concernent :

- La possibilité des agents de saisir directement le FIPHFP
- Le changement de calcul des unités déductibles : les commandes passées auprès des ESAT/EA seront dorénavant égales au prix HT des fournitures, travaux ou prestations figurant au contrat, déduction faite des coûts des matières premières, produits, matériaux, consommations et des frais de vente (*article 6*)

Pour plus de détails sur ce décret, cliquez [ici](#).

GRUPE D'ECHANGE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Le 29 septembre 2016, un **groupe d'échange de pratiques professionnelles** est organisé à **Lyon** de 10h à 16h30 à destination des référents handicap, des responsables formation, des CMC et des responsables prévention de la **Fonction Publique d'Etat**.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur la formation ou vous inscrire, n'hésitez pas à vous rendre sur [le portail de la fonction publique](#).



PROJET D'ETABLISSEMENT CFAS



Le 27 mai dernier, le CFAS (Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé) a présenté sa feuille de route pour les 3 années à venir au sein du Conseil régional.

Afin d'obtenir la **Lettre annuelle** ou encore le **Projet d'Etablissement** du CFA pour la période 2016-2018, n'hésitez pas à vous rendre sur [notre site](#).

